Collège De Boigne

Collège de Boigne 330 rue Jean Rostand, 73290 - La Motte Servolex Tél. : 04 85 96 15 40 Mél : <u>Ce.07300283@ac-grenoble.fr</u> https://de-boigne.ent.auvergnerhonealpes.fr Le 9 décembre 2021

Aux parents d'élèves du collège de Boigne

Objet : Mise en place de l'ENT et nouvelle procédure d'accès à Pronote

Madame, monsieur,

A partir du samedi 18 décembre, l'accès à Pronote et aux informations concernant le collège se fera par l'intermédiaire de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) mis à disposition des établissements par le Conseil Départemental de la Savoie.

Cet ENT sera désormais le site internet de l'établissement et l'interface de connexion à Pronote. De ce fait, l'adresse de connexion Pronote et les identifiant et mot de passe que vous avez l'habitude d'utiliser ne fonctionneront plus à partir de cette même date.

L'accès à l'ENT se fera par l'intermédiaire de vos identifiants Educonnect (cf.ci-dessous) Nous vous souhaitons à tous une bonne découverte des fonctionnalités de l'ENT.

E. Carrance, Principale et F. Ducamps, référent numérique

Procédure de connexion - PARENTS

1. Activez votre compte Educonnect, si cela n'est pas déjà fait, en utilisant les mot de passe provisoire et identifiant fourni (cf. document joint) et en suivant la procédure décrite. Vous aurez à vous connecter à l'adresse suivant :

https://teleservices.education.gouv.fr/

Attention : Si vous avez une question ou une difficulté concernant votre accès Educonnect, vous disposez d'un accompagnement : <u>https://educonnect.education.gouv.fr/educt-aide/contacts/</u> Cet accès étant strictement privé, le collège ne pourra pas intervenir, en particulier pour le renouvellement de mot de passe perdu.

2. Une fois votre compte Educonnect activé : rendez-vous sur l'adresse :

https://de-boigne.ent.auvergnerhonealpes.fr/

- 3. Depuis la page d'accueil du site, connectez-vous à votre espace personnel :
 - Onglet : se connecter (à droite, en haut)
 - Se connecter en tant que « élève ou parent avec EduConnect »

4. Une fois sur votre espace personnel :

• A la première connexion, il vous sera demandé de valider la charte d'utilisation.

Attention pour l'instant, ne pas tenir compte des informations données dans le cadre "travail à faire" qui apparaît sur cette page.

- Pour aller sur Pronote (travail à faire, notes, suivi de votre enfant)
 - Dans le bandeau de gauche, onglet "scolarité"
 - Puis « Pronote »
 - à la première connexion, il est encore nécessaire de valider une case "ai pris connaissance de...".